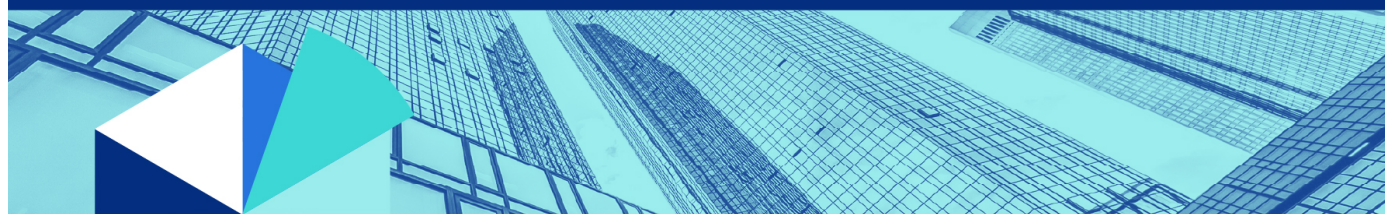


En mars 2026, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % sur un mois et de 1,7 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - mars 2026

Informations Rapides · 15 avril 2026 · n° 90



Évolution mensuelle : +1,0 % en mars ; variation sur un an : +1,7 %

En mars 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 1,0 % sur un mois, après +0,6 % en février. Cette hausse des prix s'explique par celle des prix de l'énergie (+8,9 % après +0,3 %), portée par les produits pétroliers (+17,1 % après +1,8 %). Les prix des produits manufacturés augmentent moins qu'en février (+0,7 % après +1,4 %) comme ceux des services (+0,2 % après +0,5 %) et du tabac (+0,3 % après +0,4 %). Les prix de l'alimentation sont en légère hausse (+0,1 % après une stabilité).

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % en mars 2026, après +0,2 % en février.

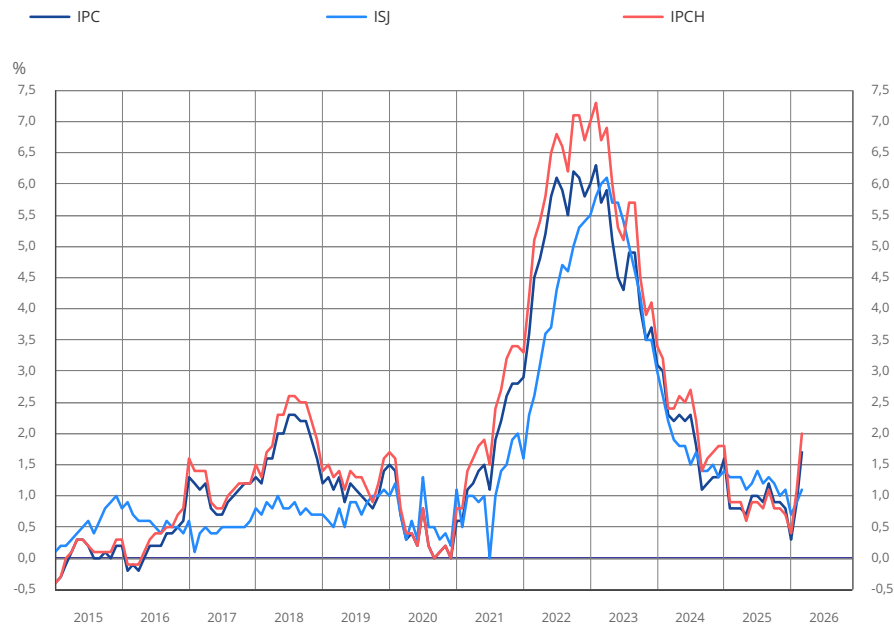
Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 1,7 % en mars 2026, après +0,9 % en février. Cette hausse de l'inflation s'explique en grande partie par la montée rapide des prix de l'énergie (+7,4 % après -2,9 %), provoquée par celle des produits pétroliers. Les prix des services accélèrent légèrement (+1,7 % après +1,6 %). Les prix du tabac accélèrent aussi (+3,2 % après +3,0 %). À l'inverse, les prix de l'alimentation décélèrent sur un an (+1,8 % après +2,0 %) et ceux des produits manufacturés baissent plus fortement (-0,5 % après -0,2 %).

Hausse de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +1,1 % en mars 2026, après +0,9 % en février.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente de 1,1 % sur un mois, après +0,7 % en février. Sur un an, il augmente de 2,0 % après +1,1 % en février.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee.

Fort rebond des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie augmentent fortement : +7,4 % en mars 2026, après -2,9 % en février.

La hausse importante des prix des produits pétroliers (+18,1 % après -2,2 %) est portée essentiellement par celles du gazole (+23,5 % après -1,4 %), de l'essence (+9,9 % après -3,8 %) et des combustibles liquides (+40,9 % après -0,4 %).

La baisse des prix de l'électricité sur un an s'atténue (-3,1 % après -3,6 % en février) comme celle des prix du gaz (-2,2 % après -3,3 %).

Légère accélération des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services accélèrent légèrement : +1,7 % après +1,6 % en février.

Les prix des services de transport rebondissent sur un an (+2,4 % après -0,4 %), tirés par le rebond des prix du transport aérien (+2,1 % après -6,5 %) et du transport routier de passagers (+0,2 % après -0,1 %). Les prix du transport ferroviaire de passagers augmentent moins vite sur un an qu'en février (+5,3 % après +8,7 %).

Les prix des services de communication rebondissent aussi (+0,8 % après -0,3 %), portés par l'accélération des prix des services de communication mobile (+3,6 % après +0,7 %).

Les prix des services de santé rebondissent légèrement sur un an (+0,1 % après -0,1 %).

Ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères augmentent au même rythme qu'en février (+1,7 %).

Les prix des « autres services » ralentissent légèrement sur un an (+2,1 % après +2,2 %) à l'image de ceux des services d'hébergement (+0,3 % après +1,1 %), des services culturels (+3,3 % après +4,5 %), des assurances (+3,4 % après +4,1 %), des autres services relatifs au matériel de transport personnel (+2,2 % après +2,9 %) et de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +2,0 % après +2,2 %). Les prix de la restauration augmentent au même rythme qu'en février (+2,6 %).

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2026	mars 2026
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10 000	101,21	1,0	1,7
Ensemble CVS	10 000	101,22	0,8	1,7
Alimentation	1 485	100,99	0,1	1,8
Produits frais	170	102,28	0,2	1,4
Autre alimentation	1 315	100,83	0,1	1,8
Tabac	168	103,21	0,3	3,2
Produits manufacturés	2 388	100,04	0,7	-0,5
Habillement et chaussures	328	101,55	4,5	0,3
Produits de santé	397	98,04	-0,8	-2,7
Autres produits manufacturés	1 663	100,21	0,3	-0,2
Énergie	764	108,24	8,9	7,4
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>370</i>	<i>119,38</i>	<i>17,1</i>	<i>18,1</i>
Services	5 195	100,68	0,2	1,7
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	831	101,43	0,2	1,7
Services de santé	782	100,15	0,0	0,1
Transports	300	96,82	0,0	2,4
Communications	192	102,60	2,0	0,8
Autres services	3 090	100,89	0,1	2,1
Ensemble hors loyers et hors tabac	9 160	101,16	1,0	1,7
Ensemble hors tabac	9 832	101,18	1,0	1,7
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9 751	101,32	1,0	1,7
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9 735	101,29	1,0	1,7
d) Dans la grande distribution en France métropolitaine				
Produits d'alimentation industrielle	692	100,42	0,1	1,5
Produits d'entretien et d'hygiène-beauté	136	99,29	0,6	-0,4
Produits d'alimentation industrielle, d'entretien et d'hygiène-beauté	828	100,23	0,2	1,2

(1) : Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

L'inflation alimentaire diminue

Sur un an, les prix de l'alimentation décélèrent : +1,8 % après +2,0 % en février.

Les prix de l'alimentation hors produits frais ralentissent (+1,8 % après +2,0 %), comme ceux du pain et des céréales (+0,6 % après +0,7 %), du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et de la confiserie (+3,9 % après +4,3 %), des boissons non alcoolisées (+7,8 % après +9,0 %) et du lait, des autres produits laitiers et des œufs (+1,1 % après +1,3 %). À l'inverse, les prix de la viande accélèrent sur un an (+3,6 % après +3,4 %), comme ceux des boissons alcoolisées (+0,5 % après +0,4 %), et les prix des huiles et graisses baissent à un rythme légèrement moins soutenu qu'en février (-1,4 % après -1,6 %).

Les prix des produits frais ralentissent aussi (+1,4 % après +1,8 %). Les prix des légumes frais à fruits décélèrent (+14,6 % après +19,8 %), comme ceux des dattes, figues et fruits tropicaux (+1,2 % après +2,1 %) et des agrumes frais (+4,2 % après +5,0 %). D'un autre côté, les prix du poisson frais accélèrent sur un an (+6,8 % après +4,8 %).

Baisse de l'inflation des produits manufacturés

Les prix des produits manufacturés baissent à un rythme plus marqué en mars : -0,5 % après -0,2 % en février. Les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent sur un an (+0,3 % après +1,5 %), qu'il s'agisse des prix des vêtements (stables après +1,0 % en février) ou des chaussures (+1,6 % après +3,0 %).

Sur un an, les prix des produits de santé baissent plus fortement qu'en février (-2,7 % après -1,9 %), à l'image de ceux des produits pharmaceutiques (-3,9 % après -2,8 %).

La baisse des prix des « autres produits manufacturés » sur un an s'accroît légèrement (-0,2 % après -0,1 %), en particulier pour ceux des gros appareils ménagers (-3,1 % après -1,8 %), des biens durables de loisirs (-1,1 % après -0,6 %) et de la verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage (-1,0 % après -0,6 %). Les prix des meubles et articles d'ameublement ralentissent sur un an (+0,3 % après +1,0 %). À l'inverse, sur un an, les prix des véhicules baissent à un rythme moins soutenu qu'en février (-0,2 % après -0,3 %), comme ceux du matériel d'information et de communication (-3,6 % après -4,0 %). Les prix des articles et produits pour soins corporels rebondissent (+0,6 % après -0,8 %) et ceux des journaux, livres et articles de papeterie accélèrent (+2,3 % après +2,0 %).

Légère hausse de l'inflation dans la grande distribution

Les prix des produits d'alimentation industrielle, d'entretien et d'hygiène-beauté dans la grande distribution augmentent de 1,2 % sur un an en mars 2026, après +1,1 % en février. Ceux des produits d'alimentation industrielle dans la grande distribution décélèrent légèrement (+1,5 % après +1,7 % en février). À l'opposé, les prix des produits d'entretien et d'hygiène-beauté dans la grande distribution baissent à un rythme moins soutenu qu'au mois précédent (-0,4 % après -1,5 %).

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2025

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
	2026	mars 2026		
Ensemble « sous-jacent »	6 294	100,69	0,2	1,1
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	739	99,77	-0,1	0,3
Produits manufacturés	1 951	99,77	-0,4	-0,3
Services y compris loyers et eau	3 605	101,29	0,5	1,9
Ensemble IPCH	10 000	101,40	1,1	2,0

(1) : Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 31 mars 2026, l'évolution annuelle de l'IPC est confirmée, et son évolution mensuelle est révisée à la hausse de 0,1 point. L'évolution mensuelle de l'IPCH est confirmée et son évolution annuelle est révisée à la hausse de 0,1 point.

Pour en savoir plus

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires (sur le mois d'avril) : le 30 avril 2026, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs (sur le mois d'avril) : le 13 mai 2026, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lenglard
ISSN 0151-1475